

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 88 (2000)

Heft: 1446

Artikel: Votations : une armée à moitié prix

Autor: Krill, Marie-Jeanne

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-281941>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Votations

Une armée à moitié prix?

Outre les initiatives sur l'AVS à la carte, les citoyens seront appelés le 26 novembre à se prononcer sur trois autres objets. Le plus controversé est l'initiative socialiste visant à réduire les dépenses militaires. Lancée en 1990 et intitulée «Economiser dans l'armée et la défense générale - pour davantage de paix et d'emplois d'avenir», elle est indirectement liée aux deux initiatives sur la retraite flexible, puisqu'elle entend diminuer le budget de l'armée au profit de l'AVS et de la paix.

Marie-Jeanne Krill

Concrètement, l'initiative socialiste visant à réduire les dépenses militaires exige que les dépenses consacrées à la défense nationale soient, dix ans au plus tard après son acceptation, réduites de moitié par rapport aux comptes de l'année 1987. Le Département de la défense ayant entre-temps réalisé des économies, les initiateurs réclament aujourd'hui un plafond de 3,2 milliards de francs, soit une réduction de l'ordre de 1,8 milliard. Sur cette somme, 600 millions seront affectés à la caisse de l'AVS, 600 aux opérations civiles de promotion de la paix, 600 enfin seront de réelles économies.

A l'appui du projet soutenu notamment par le Parti socialiste, l'Union syndicale suisse et les Verts, ses partisans rappellent que la Suisse est, avec 1 000 francs par habitant et par an, le pays d'Europe qui consacre le plus d'argent à la défense nationale. Ils constatent également que si les dépenses militaires ont diminué en moyenne mondiale de 38% entre 1987 et 1997, celles de notre pays n'ont reculé que de 8%.

Jugée irresponsable par la droite

Les opposants, au sein desquels figurent tous les partis bourgeois, jugent l'initiative «irresponsable» et insistent sur les efforts d'économie déjà réalisés. Ils font également valoir que le risque de conflit n'a pas totalement disparu, malgré la fin de la guerre froide. En l'absence de chiffres clairs sur le coût de la réforme Armée XXI initiée par Adolf Ogi, les chances que l'initiative obtienne un bon score sont toutefois réelles, d'autant plus que ses visées ne sont pas franchement antimilitaristes. La double majorité des cantons et du peuple étant nécessaire, elle ne sera certainement pas approuvée. Mais un pourcentage élevé de oui suffira à exercer une pression à la baisse sur le prix de notre armée.

Accueillie très froidement par le Parlement qui a été quasi unanime à la rejeter, l'initiative «pour des coûts hospitaliers moins élevés» devrait, quant à elle, connaître un sort identique devant le peuple. Lancée par l'entreprise Denner, elle demande de limiter le régime obligatoire de l'assurance-maladie à la seule hospitalisation,

afin de réduire à terme la facture de la santé. Tout en approuvant cet objectif de diminution des coûts, le Conseil fédéral, le Parlement et l'écrasante majorité de la classe politique estiment en revanche qu'elle rate sa cible et qu'elle porte danger sur le principe de la solidarité entre malades et bien portants.

Egalement soumise au vote le 26 novembre à la suite d'un référendum de l'Union fédérative du personnel des administrations et des entreprises publiques, la nouvelle loi sur le

personnel fédéral prévoit notamment d'assouplir le statut des fonctionnaires. Assez largement approuvée par le Parlement, elle est combattue aujourd'hui par la gauche et les syndicats qui lui reprochent non seulement de détériorer les conditions de travail du personnel fédéral, mais de donner un signal négatif pour l'ensemble des salariés. Ses partisans arguent en revanche que cet assouplissement est indispensable pour mieux répondre aux exigences actuelles de la société et de l'économie.



Adieu «Nora» - Femmes en Suisse apprend avec regret la disparition, pour cause financière, de la revue «Nora» qui était presque sa contemporaine. C'était clairement un journal d'opinion, relayant la voix des femmes syndicalistes et socialistes. Perle Bugnion-Secretan

Compt'act
 Comptabilité spécialisée pour
 artisans, petits commerces et PME
 Laissez-moi vous seconder:
 Déléguez et appréciez enfin vos loisirs!
 Tarifs compétitifs
 C.- J. Mojon (NE) 032 / 721 16 92
 cjmojon@smartfree.ch